

Pour la deuxième fois, les frais de garde sont revus à la baisse

PETITE ENFANCE

Les responsables du réseau chablaisien promettent des diminutions jusqu'à 20%, mais les parents maintiennent la pression. Et certains se replient sur d'autres solutions.

KARIM DI MATTEO

Deux rayons de soleil pointent dans le ciel de l'Association régionale d'action sociale pour le district d'Aigle et le Pays-d'Enhaut (ARASAPE). Et ils apparaissent après une année 2009 où le baromètre a oscillé entre «nauséux» et «franchement orange», selon les termes de son président, Jean-Michel Clerc.

De nombreux parents mécontents étaient en effet montés au créneau au printemps 2009, lors de la publication de la grille tarifaire du réseau Enfants Chablais - six structures d'accueil et 48 mamans de jour pour une capacité de 300 enfants. Or, il apparaît que la structure propose des tarifs dans la moyenne cantonale, selon une récente étude comparative entre les 28 réseaux vaudois.

Deuxième bonne nouvelle, l'ARASAPE a validé, le 15 juillet, des mesures en vue d'entraîner une baisse des factures de 4 à 20% dès la rentrée (*lire ci-contre*). Car si le placement n'est pas plus cher dans le Chablais qu'ailleurs dans le canton, la charge reste importante. La faute à un financement assuré essentiellement par les parents et les communes (près de 90%) et une contribution cantonale jugée insuffisante. «Les parents chablaisiens sont critiques parce qu'ils comparent avec la Riviera, expli-



Les enfants du Chablais bénéficient d'une offre de garde élargie, leurs parents de frais allégés.

» Entre 4% et 20% d'économies

MOINS CHER POUR CHANGER

Lors de modifications du nombre de jours de garde, il en coûte 50 francs par enfant. Ces frais seront plafonnés à 50 francs, indépendamment du nombre d'enfants placés. Les modifications sont en outre gratuites en janvier, août et septembre. Elles le seront désormais aussi en avril.

PLACEMENT IRRÉGULIER

Le réseau fera preuve de plus de flexibilité pour les professions soumises à des horaires variables.

FACTURATION MAXIMALE

Le nombre d'heures facturées par jour sera limité à dix au maximum. Cela équivaut à une réduction allant jusqu'à 20% pour les familles utilisant la crèche comme garde à la journée complète (soit douze heures).

VACANCES

Le mode de calcul pour la réduction vacances est revu, d'où une diminution de 4% à 5% de la facture.

PLUS CLAIR

Des parents s'étaient plaints du peu de clarté des documents de l'ARASAPE. Celle-ci promet de nouvelles versions plus lisibles, ainsi qu'une simplification dans la détermination des revenus de référence pour établir le tarif.

que Frédéric Baudin, de la société Amalthée, qui gère Enfants Chablais sur mandat de l'ARASAPE. Mais les communes plus riches, comme Montreux ou Vevey, contribuent beaucoup plus.»

Enthousiasme modéré

C'est la deuxième fois que l'ARASAPE consent à des allége-

ments. En juin 2009, elle s'y était résolue sous la pression conjointe de parents mécontents et de quatre syndicats de la région. «Nous nous réjouissons que l'ARASAPE et Amalthée aient enfin pris en considération les arguments formulés lors de nos différentes rencontres», réagit Sarah Laroche-Néji, présidente de l'Association des parents du Chablais. Celle-ci réclame néanmoins deux mesures supplémentaires au niveau du calcul du revenu de référence: la prise en considération des rentrées nettes (et non brutes) et la non-comptabilisation du revenu d'un concubin qui

ne serait pas l'un des parents. Par ailleurs, les tarifs facturés aux revenus moyens et aux hauts revenus sont jugés trop proches.

Un dernier chiffre interpelle: dans une famille moyenne, une mère chablaisienne qui déciderait de doubler son temps de travail verrait les trois quarts de ses revenus supplémentaires engloutis dans les frais de garde. Pour Sarah Laroche-Néji, «il serait bon de savoir si les politiques entendent encourager les femmes à rester à la maison ou les inciter à trouver un emploi qui rapporterait à l'ensemble de la collectivité». ■

Des solutions hors réseau

Certains finissent par privilégier une solution hors du réseau. L'ARASAPE qualifie d'ailleurs le taux de retrait de «relativement important».

Sarah Laroche-Néji, présidente de l'Association des parents du Chablais, a par exemple placé sa petite Naïma dans la garderie d'une école privée. «Le tarif est de 54 francs par jour, contre 84 fr. 50 au Petit Mousse, à Aigle, membre du réseau.»

Ces parents chablaisiens ont engagé une maman de jour au

noir: «A nous deux, nous travaillons à 180%. Dans une garderie agréée, c'était 4500 francs par mois pour nos trois enfants, quatre jours par semaine. Là, pour 2000 francs mensuels à raison de trois jours par semaine, nous employons une maman de jour flexible, qui nourrit et lave nos enfants.» Cette pratique peut avoir des conséquences. A la Garderie La Trottinette, à Villars, par exemple, plus d'une vingtaine de familles ont retiré leur enfant ces derniers mois.



«Nous nous réjouissons que nos arguments aient enfin été pris en considération»

SARAH LAROCHE-NÉJI

INFOS EXPRESS

Vevey récupère «One Night with...»

CONCERTS Deux sociétés étaient en conflit autour du nom «One Night in Vevey with...»: Art Contacts Production, qui a organisé le concert d'Elton John sur la place du Marché sous cette dénomination, en 2007, et Opus One, qui a renoncé à mettre sur pied celui d'Eros Ramazzotti cet été. Art Contacts a lancé une action en justice contre l'usurpation de la marque par Opus One: elle vient d'être déboutée et ne fera pas recours, indique sa directrice, Charlotte Carrel: «Nous renonçons complètement à l'utilisation d'un nom qui a été terni par l'annulation du concert d'Eros Ramazzotti. Mais une seconde procédure est en cours pour faire toute la lumière sur l'auteur de ce concept événementiel.» Opus One et la ville de Vevey se réjouissent pour leur part que la décision de justice «mette un terme à une vaine polémique». R. D.

La maison volante a quitté sa tour

VEVEY

L'immense photo qui ornait le silo, derrière la gare CFF, a été décrochée hier. Elle sera remplacée au début du mois de septembre par un autre cliché à l'enseigne du festival de photographie Images'10.

A 40 mètres du sol, les ouvriers finissent d'enrouler l'immense bâche de 80 m². La maison tombant du ciel, qui ornait le sommet du silo de béton situé derrière la gare CFF, à Vevey, a définitivement disparu. Depuis deux ans, cette œuvre intrigante de l'artiste new-yorkais Peter Garfield faisait figure de dernier vestige du festival de photographie Images'08. «Cette photo est devenue à mes yeux l'icône de la manifestation, et marquait le trait d'union entre deux éditions, explique Stefano Stoll, délégué culturel de la ville de Vevey et directeur du festival. De nombreuses personnes s'y étaient attachées, sans parler des touristes, qui la photographiaient depuis le train.»

Place à Images'10

La grande tour grise ne restera cependant pas longtemps. La nouvelle édition du festival, baptisée Images'10, qui dé-



La photographie géante, œuvre de l'artiste américain Peter Garfield, a disparu hier de la tour où elle était accrochée depuis deux ans.

butera le 4 septembre prochain, aura tôt fait de la rhabiller. Avec des habits spectaculaires, promettent les organisateurs, puisqu'elle sera confiée aux bons soins du célèbre artiste français JR, un habitué des réalisations monumentales à travers le monde.

Une quinzaine de façades veveysannes seront ainsi transformées pour trois semaines en chevalets pour œuvres géantes.

La plus grande de toutes, située sur un bâtiment dont les organisateurs souhaitent pour l'heure taire le nom, mesurera pas moins de 400 m². Quant à la photographie décrochée hier, son avenir n'est pas encore décidé. Mais l'idée de la découper pour en faire des sacs collectors est dans l'air. MARC ISMAIL

Images'10, du 4 au 26 septembre, www.images.ch

Le Mont-Blanc en tête d'affiche du Festival du film

LES DIABLERETS

Le sommet français sera sous les projecteurs lors de cette 41^e édition, du 7 au 14 août. De même que le freeride, la jeunesse, l'aventure humaine et les exploits les plus fous.



Jean-Philippe Rapp, directeur du Festival du film des Diablerets.

De la montagne, du rêve, de l'émotion, des exploits et des images à couper le souffle. La programmation du 41^e Festival du film des Diablerets réservera, cette année encore, son lot de perles parmi les dizaines de films en concours à la Maison des Congrès, du 7 au 14 août.

Le Mont-Blanc sera hôte d'honneur avec des projections (du lundi au vendredi à 15 h, entrée libre), une exposition et des invités de marque. La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le samedi 14 août.

Aigle et parapentiste

Le directeur Jean-Philippe Rapp et son équipe entendent surfer sur la vague qui les a vus tripler le nombre de visiteurs depuis 2006. D'où le traditionnel samedi soir «Freeride», or-

ganisé par le snowboarder Cyril Neri. Coorganisée par le festival, la Fondation Sport for Life et l'équipe Pangaea de Mike Horn, la soirée du dimanche 8 août, «Jeunes, exploits et sports», est présentée comme un autre grand moment: des invités de haut niveau - dont l'entraîneur du HC GE Servette Chris McSorley - sont attendus.

Le festival a également maintenu ses projections gratuites «Cultures du monde», dès 18 h. A signaler un show aérien exceptionnel samedi 7 août, à 16 h: le vol en parapente de Jacques-Olivier Travers, accompagné de son ami Sherkan, un aigle pêcheur. Dans la foulée, le Genevois ira à la rencontre du public avec des images d'un autre vol, au Mont-Blanc. K. D. M.

Programme et tarifs: www.fifad.ch